

- Communiqué de presse -

Paris, le 9 juillet 2007
CP/SG/499/JT/07

Le Conseil permanent de la Francophonie prépare la 23^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie au Laos

Présidée par Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, la 64^e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) a réuni, ce 9 juillet à Paris, les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le Secrétaire général a ouvert les travaux de cette session par un tour d'horizon des activités politiques et diplomatiques de l'OIF, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Haïti, au Togo et aux Comores. Sur la situation au Darfour, Abdou Diouf s'est personnellement réjoui de l'accord réalisé pour le déploiement d'une Force hybride constituée de contingents de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies. « *Cette évolution positive devrait permettre au Tchad et à la République centrafricaine, deux pays membres de notre organisation qui subissent directement les contrecoups de cette crise, de retrouver la paix et la stabilité dont ils ont tant besoin, y compris par la relance rapide d'un dialogue national constructif, auquel la Francophonie pourrait apporter son soutien* », a-t-il ajouté.

Sur le dossier de la diversité culturelle, le Conseil permanent a fait le point sur la première Conférence des Etats parties à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, organisée les 18 et 19 juin à l'Unesco, qui a marqué la mise en place du Fonds international pour la Diversité culturelle ainsi que du Comité intergouvernemental dont 15 membres sur 24 sont membres de l'OIF. « *Cette mobilisation francophone au sein de l'Unesco illustre parfaitement notre capacité d'influence lorsque nous agissons collectivement* » a conclu Abdou Diouf.

Dans le cadre de la politique d'appui de la Francophonie au rayonnement de la langue française sur la scène internationale, le CPF a été informé des efforts entrepris en vue de conclure une convention avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Beijing (COJOB). Cet accord permettra de coordonner les actions de coopération des Etats et gouvernements de l'OIF pour soutenir les efforts du COJOB en faveur du français. Les participants ont également adopté une liste de seize Etats et gouvernements membres du Conseil d'orientation du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF), chargé de préparer les 6^e Jeux de la Francophonie prévus à Beyrouth en 2009.

Les membres du Conseil permanent de la Francophonie ont également examiné les préparatifs de la 23^e session de la Conférence Ministérielle de la Francophonie qui se tiendra au Laos les 20 et 21 novembre 2007. La France, représentée pour la première fois par Monsieur Christian Philip, a confirmé pour sa part qu'elle accueillera, à Paris, la quatrième Conférence des Ministres francophones de la Justice en février 2008.

En marge de cette réunion, le Ministère des Affaires étrangères de Roumanie et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ont signé une convention pour la mise en place du programme « Eugen Ionescu » qui incitera les autorités roumaines à accueillir dans leur pays, à chaque rentrée universitaire, presque une centaine de doctorants et/ou des post-doctorants étrangers en leur offrant une prise en charge du coût de leur mobilité. Le montant de la contribution du Gouvernement de la Roumanie est de 500 000 euros pour l'année 2007 et d'un million en 2008.

**L'OIF compte 55 Etats et gouvernements membres, et 13 pays observateurs.
Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org**

Contacts Presse :

▪ **Julie Tilman**, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org